

## COMMUNIQUÉ

### OUI pour les stations-service !

Le comité directeur de l'UDC Jura bernois soutient unanimement la révision de la loi sur le travail soumise au peuple le 22 septembre 2013. En effet, cette petite modification légale vise seulement à mettre fin à une incongruité.

Entre 1h et 5h du matin, les stations service ayant l'autorisation d'être ouvertes ne peuvent pas vendre tout l'assortiment, mais seulement le carburant et les marchandises consommables sur place. Or, le personnel est de toute manière présent, mais doit donc refuser de vendre une pizza surgelée, alors qu'il peut proposer un croissant. Une situation grotesque.

Ainsi, l'acceptation de la loi n'étendrait pas le travail de nuit du personnel qui occupe les 24 stations service ouvertes toute la nuit en Suisse. Les conditions de l'ouverture de nuit restent inchangées et limitées aux autoroutes et axes très fréquentés. De plus, les heures d'ouverture générales des commerces restent de la compétence des cantons et ne sont pas touchées par cette révision. Elle peut donc être soutenue sans réserve puisqu'elle ne concerne qu'un tout petit nombre de stations service qui sont encombrées de dispositions bureaucratiques et absurdes.

**UDC Jura bernois**  
10 septembre 2013

[www.udcjb.ch](http://www.udcjb.ch)